Guide T10

Le facteur d'équivalence rectifié (FER) sert à rétablir les droits de cotisation qu'un participant perd lorsqu'il cesse de participer à un régime de retraite et que ses droits à retraite ne lui sont pas pleinement acquis. Le FER constitue le total des cotisations patronales non acquises qui ont été perdues relativement à la participation au régime depuis 1990. On utilise le feuillet T10 pour déclarer ces sommes à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Les renseignements qui figurent sur le feuillet T10 sont automatiquement générés par notre système lorsqu'un retrait a été traité pour un participant qui quitte le service de son employeur ou qui prend sa retraite, et qui n'a pas satisfait aux exigences minimales en matière de participation au régime (les droits ne sont pas acquis), ce qui donne lieu à des sommes non acquises. Ces sommes non acquises figurent sur la confirmation de retrait qui vous a été expédiée aux fins de tenue de dossiers.

Dans les cas où Manuvie est le fiduciaire, nous vous fournirons les feuillets T10. Vous devez toutefois établir les formulaires T10 Sommaire et T10 Segment requis (s'il y a lieu), puis les transmettre à l'ARC.

Il s'agit de l'année au cours de laquelle le participant a retiré les capitaux. Les cotisations patronales totales non acquises au moment de la cessation d'emploi du participant.

Le numéro d'agrément du régime figure sur le feuillet T4.

Qu'est-ce qu'un fiduciaire? Par fiduciaire, on entend une personne, physique ou morale, à qui l'on confie le titre juridique d'un bien appartenant à un tiers afin qu'elle en fasse usage dans l'intérêt de celui-ci.

Les feuillets T10 indiquent le FER qui vient majorer le plafond des droits de cotisation REER des participants pour l'année qui suit leur cessation d'emploi ou leur départ en retraite.

	nustoms Agence of du revitor information – Linez legan		ISION ADJUSTMENT REVER TIEUR D'ÉQUIVALENCE REC	SAL (PAR) HIFE (FER)	T10
1 Year of BAR	2 PAR amount	Plan registration number	5 Social insurance number	5 Amendment	
Année du FER	Montant du FER	Numéro d'agrément du régime	Numéro d'assurance sociale	Meditorion	
	capital letters, first name, in initiale et adresse complète	iliule, and address de l'employé (en ledres majuscules)		idress of RPP administrator see complète de l'administrat RPDB	
-					
Printed in Canada	nformation bank number RA				
Lot aur la protection di Imprimé au Canada	es renseignements person	se/s – Pichier de renseignements perso			
T10 (99)				Administrator or truste Copie de l'administrate	
110 (84)			****	•	•
				Employee copy Copie de l'employé	
			,	Copie de l'employe	-
)	CCRA copy	
				Copie de l'ADRC	

GF11036A-03-2017 GS Manuvie

Distribution des feuillets T10:

- Le premier exemplaire doit être expédié à l'ARC,
- Le deuxième exemplaire doit être expédié au participant, et
- Le troisième exemplaire doit être expédié au fiduciaire.

Afin de calculer correctement le FER, nous devons avoir les renseignements exacts au dossier, que vous devez nous fournir :

- date d'entrée en service
- date d'inscription au régime
- date de cessation d'emploi

Veuillez noter que Manuvie n'a accès, aux fins de l'établissement du FER, qu'au montant des nouvelles cotisations versées depuis qu'elle est devenue votre assureur. Par conséquent, Manuvie peut seulement vous fournir ces renseignements afin que vous puissiez vous-même remplir les feuillets T10. Afin de pouvoir déclarer le FER complet à l'ARC, dans le cas où votre régime était administré par un autre fournisseur, vous devrez consulter vos propres dossiers ou vous adresser à l'ancien responsable de la tenue des dossiers de votre RRA ou de votre RPDB.

T10 Sommaire

Soumission du T10 Sommaire:

- Expédiez l'exemplaire 1 au Centre de technologie d'Ottawa ainsi que tous feuillets T10 et T10 Segment.
- Conservez l'exemplaire 2 pour vos dossiers.

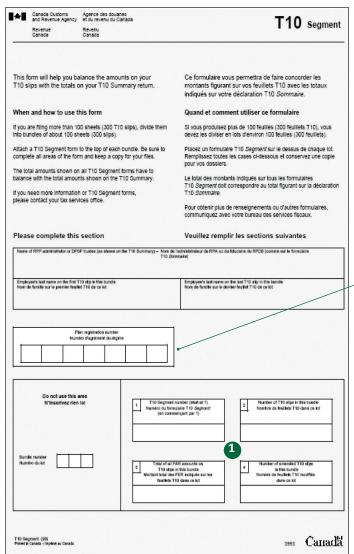
Un rapport est produit à la fin de chaque trimestre, y compris tous les montants relatifs au FER pour les participants qui ont quitté le service de leur employeur, ainsi qu'un T10 Sommaire qui doit être expédié à l'ARC. Les FER doivent être déclarés dans les 60 jours suivant la fin du trimestre (31 jours dans le cas du dernier trimestre de l'année) au cours duquel le participant a quitté le service de son employeur. Le tableau ci-dessous indique les dates auxquelles vous devez soumettre vos T10 Sommaire et vos T10 Segment connexes (s'il y a lieu).

Période	Date limite				
31 janvier au 31 mars	31 mai				
1er avril au 30 juin	31 août				
1er juillet au 30 septembre	30 novembre				
1 ^{er} octobre au 31 décembre	31 janvier de l'année suivante				
Expédiez à : Centre de technologie d'Ottawa 875 Heron Road Ottawa (Ontario) K1A 1A2					

Le T10 Sommaire sert à indiquer le nombre total de feuillets T10 1. Vous devez remplir la case Année du FER 2 et cocher la case du trimestre pertinent 3. Veuillez également inscrire le nom et le numéro de téléphone d'une personne avec laquelle l'ARC pourra communiquer si elle a besoin d'un complément d'information 4.

Canada Customs Agence des and Revenue Agency et du revenu	douanes i du Canada 0606	To not use this area Wissortive size idi	T10 SUMMARY
		SUMMAR SOMMAIRE	OF PENSION ADJUSTMENT REVERSALS (PAF DES FACTEURS D'ÉQUIVALENCE RECTIFIÉS (F
Name of registered persion plan (RPP) or deferred p Nom du régime de pension agréé (RPA) ou du régim	Plan registration number Number dispressant du régime		
Name and address of RPP administrator or DPSP to Nom et adresse de l'administrateur du RPA ou du fid	Year of PAR Année du PER During which quarter of the year did the termination occur? Dare qualitimente to retrait a-Hill an Mar?		
T10 slip totals if you are filing more than 100 sheets (3 T10 Summary, divide them into bundles (300 slips) and complete a T10 Segmen	of about 100 sheets	formulaire T10 Som	
Total number of TIO algo fled with this TIO Comment from the TiO profile area of TIO and the TIO profile area of threat for the TIO profile area of TIO algo included in the 1 Novelme total on frueles TIO and the inclus is in light Total number of TIO Segment forms in the nature total area of TIO Segment from the tion of the TIO algo the TIO algo the TIO algo the TIO algo the TIO algo the TIO	above 1 ci-dessus		
Person to contact about this information return Personne avec qui communiquer au sujet de cette déclaration de renseignements	iame – Nom (in capital letters –	en lettres majuscules)	Telephone number - Numéro de Méphone
I certify that the information given on this related T10 slips is, to the best of my kn complete. Authorized per	T10 Summary and	T10 Sommaire et les connaissance, exact	seignements fournis dans ce formulaire s feullets T10 qui s'y rapportent sont, a ma is et complets. Position or oftice - Title ou posite
Y 50 79 5 17 5 1		ot write in this area	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	N'éci	rivez rien ici	Date received stamp Date d'apposition du timbre
end this T10 Summary with the related T 10 Segment forms to the ttawa Technology Centre, 875 Heron Ric seep a copy for your records. Nexy Act personal information bank number RCT/TH	ad, Ottawa ON K1A 1A2.	connexes et tout for Centre de technolog Ottawa ON K1A 1A2	re T10 Sommtaire ainst que les feuillets T10 mulaire T10 Segment au le d'Ottawa, 675, chemin Heron, 2.

Manuvie GF11036A-03-2017 GS



T10 Segment

Le T10 Segment vous aidera à faire concorder les montants figurant sur vos feuillets T10 avec les totaux indiqués dans votre déclaration T10 Sommaire. Si votre déclaration T10 contient plus de 100 feuilles ou 300 feuillets distincts, vous devez soumettre les formulaires T10 Segment comme suit :

- Divisez vos feuillets T10 en lot d'environ 100 feuilles ou 300 feuillets T10 distincts.
- Remplissez toutes les sections requises sur chacun des T10 Segment, puis placez un T10 Segment sur le dessus de chaque lot de feuillets T10.
- Assurez-vous que le total des montants indiqués sur tous les formulaires T10 Segment correspond au total qui figure sur le formulaire T10 Sommaire
- Conservez une copie pour vos dossiers.

Il s'agit du même numéro d'agrément que celui qui figure sur le feuillet T10.

Modifications au FER

Si vous devez déclarer un FER modifié, soumettez un autre feuillet T10 et indiquez *oui* dans la case Modifications appropriée (case 5) du formulaire. Le feuillet T10 modifié doit contenir le montant du FER modifié pour l'année du régime, et non un montant additionnel ou un montant négatif.

Les totaux qui figurent sur le T10 Sommaire et les T10 Segment (le cas échéant) tiendront compte du nombre de feuillets T10 modifiés joints à la déclaration du FER.

Vous pouvez soumettre les formulaires modifiés avec les feuillets T10 originaux sous réserve qu'ils soient pour la même année et le même numéro de régime.

Pour de plus amples renseignements sur les formulaires T10, veuillez visiter le site de l'ARC, à www.cra-arc.qc.ca

GF11036A-03-2017 GS Manuvie